

Commission Fédérale Sportive

Réunion du 10 mars 2010

Présents : Mme RENARD
MM LEGNAME - ANDRE – COURTIN – MORIAUX – ROMERO - PANETIER

Championnats de France, Trophées et Coupes de France Enregistrement des feuilles de marque

Minimes Masculins

Groupe A

5^{ème} journée N°472 à 489 sauf 484

6^{ème} journée N°490 à 507 sauf 493 – 494 – 495 – 506

Groupe B

1^{ère} journée N°608

5^{ème} journée N°684 à 704 sauf 687 – 698

6^{ème} journée N°705 à 725 sauf 705 – 707 – 712 – 715 – 716 – 720 – 723

Cadets 2^{ème} division

Groupe A

1^{ère} journée N°505 à 520

2^{ème} journée N°521 à 536 sauf 524 – 531

Groupe B

1^{ère} journée N°601 à 620 sauf 601 – 616 – 620

2^{ème} journée N°621 à 640 sauf 621 – 622 – 623 – 627 – 633 – 636 – 639

NM1

23^{ème} journée N°201

24^{ème} journée N°208 à 216

25^{ème} journée N°217 à 225

NM2

14^{ème} journée N°382

15^{ème} journée N°410

16^{ème} journée N°441 – 446 – 450

21^{ème} journée N°604 – 607

22^{ème} journée N°610 à 638 sauf 610 – 611 – 612 – 613 – 617 – 618 – 621 – 623 – 630

23^{ème} journée N°631 à 646 sauf 640

NM3

12^{ème} journée N°850 – 851

13^{ème} journée N°886 – 889 – 892 – 894 – 896 – 927 – 928 – 930

18^{ème} journée N°1243 – 1246 – 1251 – 1263 – 1268 – 1272 – 1279 – 1283 – 1296

19^{ème} journée N°1297 à 1368 sauf 1300 – 1303 – 1305 – 1308 – 1314 – 1320 – 1334 – 1335 – 138 – 1357 – 1359 – 1366

Ligue Féminine

20^{ème} journée N°135 – 137 – 139 à 141

NF1

22^{ème} journée N°169 à 176

NF2

16^{ème} journée N°426

22^{ème} journée N°589 à 596 – 598 – 603 à 608 – 610 à 616

NF3

17^{ème} journée N°812

19^{ème} journée N°865 à 867 - 870 - 873 - 876 à 891 - 893 à 897 - 899 à 912

Championnats de France Jeunes du 7 mars 2010

Cadets 1^{ère} division

Groupe A N°308 à 315 sauf 310

Groupe B N°408 à 415 sauf 408 à 414 – 415

Cadettes 1^{ère} division N°308 à 315 sauf 308 – 309

Cadettes 2^{ème} division N°428 à 455 sauf 431 - 434 - 437 - 440 - 443 - 448 - 450 - 451

Demande d'autorisation de rencontres internationales

Olympique Antibes

1^{er} au 5 mai 2010 à TIMIRIAZEVSKAIA 71 (Moscou)

ASBH BERRWILLER

3 et 4 avril 2010 : Belgique – République tchèque – Suisse

BC ORCHIES

3 au 5 avril 2010 : Italie – Roumanie – Irlande – Espagne – Belgique

CHALLES LES EAUX B.

Le 17 mars 2010 – Moscou

B. VIENNE ST ROMAIN

2 au 4 avril 2010 : République Tchèque – Serbie – Pays Bas – Bulgarie

AS CHANTEPIE

Les 12/13 juin 2010 : République Tchèque – Pologne

Dossiers Traités

Dossier N°115 – REZE BASKET 44

NM3 poule D N°1316 du 6 mars 2010

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM3 ;

Un joueur de –21 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière de 100 €

Dossier N°116 – US ST PIERRE DES CORPS

NM3 poule D N°1318 du 6 mars 2010

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM3 ;

L'équipe était composée de 6 joueurs. Deuxième infraction, pénalité financière de 50 €

Dossier N°118 – DOUAI BC

NM3 poule H N°1340 du 6 mars 2010

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM3 ;

Un joueur de –21 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière de 100 €

Dossier N°120 – Basket CRO LYON

NM3 poule J N°1351 du 6 mars 2010

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM3 ;

L'équipe était composée de 7 joueurs. Pénalité financière de 50 €

Dossier N° 121 – ST DIE VOSGES BASKET

NM3 poule J N°1355 du 6 mars 2010

Non-respect de l'article 9 du règlement particulier de NM3 ;

Un joueur de -21 ans n'a pas participé à la rencontre. Pénalité financière de 100 €

Ouvertures de dossier

Dossier N°117 - ENTENTE LE CHESNAY VERSAILLES

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NM3 poule F N°1330 du 6 mars 2010, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe le joueur MC COLLUM Benjamin titulaire d'une licence de type A N°H833588 a participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licence dont le numéro identitaire commence par la lettre H ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France (Art 426-3-4 des règlements généraux.

Nous vous informons que nous ouvrons un dossier et vous demandons de nous faire parvenir vos remarques par retour afin que la Commission Fédérale Sportive puisse prendre une décision le mercredi **31 mars 2010 à 15h00**.

Dossier N°119 - VGA ST MAUR

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NM3 poule I N°1348 du 6 mars 2010, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe le joueur DANGABO MOUSSA Belay titulaire d'une licence de type B N°F916204 a participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licence de type B ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France.

Nous vous informons que nous ouvrons un dossier et vous demandons de nous faire parvenir vos remarques par retour afin que la Commission Fédérale Sportive puisse prendre une décision le mercredi **31 mars 2010 à 15h30**.

Dossier N°122 - ISTRES SPORTS BC

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NF2 poule A N°426 du 27 février 2010, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe il n'y avait qu'une seule joueuse de moins de 21 ou 23 ans.

Or, les règles de participation des joueuses dans ce championnat obligent une participation effective de 2 joueuses de moins de 21 ou 23 ans.

Votre association sportive a été sanctionnée une première fois d'une pénalité financière de 100 € pour non-application de cette règle.

Nous vous informons que nous ouvrons un dossier et vous demandons de nous faire parvenir vos remarques par retour afin que la Commission Fédérale Sportive puisse prendre une décision le mercredi **31 mars 2010 à 15h45**.